



NOTICE D'EMPLOI

Transporteur à chenilles



IBT251

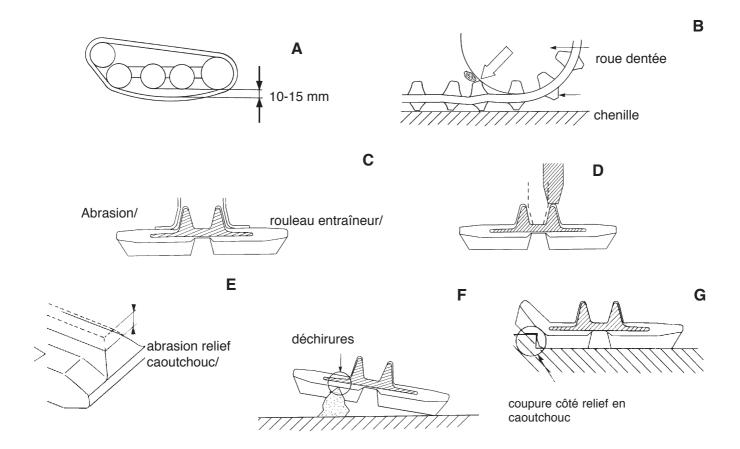


Yvan Béal - 21, av. de l'Agriculture - B.P. 16 Z.I. du Brézet - 63014 Clermont-Ferrand Cedex 2 Tel : 04 73 91 93 51 - Télécopie : 04 73 90 23 11 www.yvanbeal.fr - E-mail : info@yvanbeal.fr R.C.S. Clermont-Fd B 304 973 886 S.A.S. au capital de 612 000 ε

01-000424-080619

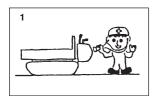
COMMENT EVITER D'ABIMER VOS CHENILLES EN CAOUTCHOUC

- A. Contrôlez périodiquement la tension de la chenille
- B. Evitez que des corps extérieurs (cailloux, branches, boue, etc.) s'interposent entre la chenille et la roue dentée.
 - La maille métallique de la chenille pourrait se déchirer.
- C. Nettoyez périodiquement la machine et les chenilles. La saleté (sable, gravillon) s'interpose entre les chenilles et les rouleaux et en accélère l'usure.
- D. Evitez que la roue de traction sorte de son logement. L'âme en métal de la chenille pourrait se rompre.
- E. Ne braquez pas brusquement sur les terrains durs (ciment, asphalte). La chenille s'userait rapidement.
- F. Evitez les corps pointus (pierres, racines, cailloux, etc.) La maille métallique de la chenille pourrait se couper.
- G. Evitez d'avancer de travers sur les marches. La chenille pourrait se déchirer.

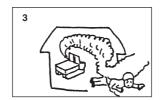




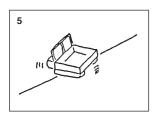
NORMES DE SECURITÉ



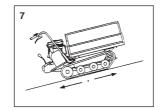


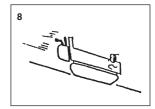




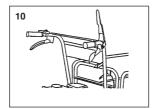








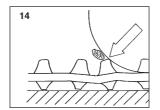


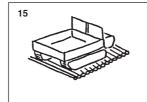


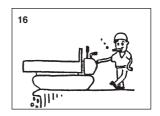


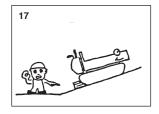


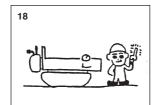


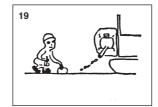


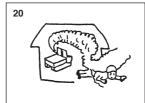












POUR LA SECURITÉ

- 1. Faire une vérification avant la mise en marche! Avant de mettre le véhicule en marche, faire une vérification approfondie et réparer immédiatement toute irrégularité constatée.
- 2. **Danger d'incendie!** Quand on utilise du carburant ou un lubrificatiant, en cours de rechargement de la batterie ou quand on fait le plein, ne pas allumer de feux à proximité du véhicule. Ne pas fumer.

Ne pas faire le plein avec le moteur allumé.

- 3. Ne jamais allumer le moteur dans des endroits clos: emanations nuisibles ou gaz toxiques, danger d'asphyxie.
- 4. Ne pas transporter de passagers!

PENDANT LE TRAVAIL

- 5. Ne pas avancer de travers sur les pentes. Monter ou descendre les terrains en pente sans jamais avancer de travers. Ne pas utiliser l'embrayage latéral sur les terrains escarpés. Si cela est inévitable, le faire rapidement et avec assurance, en faisant attention à ne pas tourner dans la direction opposée à celle désirée.
- 6. Le chargement maximum autorisé pour avancer sur des surfaces planes est de 250 kg.
- 7. Pour ne pas courir de risques, ne pas changer de vitesse sur une pente.
- 8. **Attention à ne pas glisser!** Quand on descend une pente, mettre le levier de vitesse en première marche avant/marche arrière et se rappeler d'utiliser le frein moteur.
- 9. Ne pas conduire sur des pentes où il y a risque de renversement ou de chute du véhicule.
- 10. Le frein s'enclenche quand on libère le levier du dispositif d'arrêt automatique ou quand on tire simultanément les leviers gauche et droit de l'embrayage.
 - Sur les pentes, les terrains mous et quand on voyage à vitesse soutenue, faire attention au freinage car le véhicule risque de se renverser ou le chargement de tomber.
- 11. Conduire à vitesse de sécurité, régler la vitesse en fonction de la pente du terrain, des conditions de la surface et du poids du chargement.
- 12. Sur les terrains moux, se déplacer en première marche avant/marche arrière. Ne pas accélérer rapidement, ne pas tourner brusquement et ne pas s'arrêter d'un coup.
- 13. Avant de commencer à travailler, s'assurer qu'il n'y a personne ou qu'il n'y a pas d'obstacles à proximité du véhicule (dans un rayon de 5 m).
- 14. Eviter si possible de conduire sur des terrains caillouteux ou en gravier, sur du béton armé, sur des terrains accidentés ou sur des troncs.
 - Tout cela provoque des dommages et réduit la durée de vie des chenilles.
- 15. Avant de traverser un pont de bois, etc., faire attention à ce que le poids total du véhicule et du chargement ne dépasse pas la charge maximum prévue pour le pont, et faire la traversée lentement et à vitesse fixe. Les plaques de bois ou d'acier sont glissantes. Dans ces cas-là et quand on se trouve dans l'eau, faire particulièrement attention.

PENDANT LE STATIONNEMENT

- 16. **Ne pas stationner dans des lieux dangereux!** Garer le véhicule sur des terrains plats et sûrs. Eviter les lieux dangereux.
- 17. Quand on stationne sur des terrains en pente, utiliser des cales pour bloquer l'engin.
- 18. Quand on stationne, libérer le levier du dispositif d'arrêt automatique et arrêter le moteur. Si le moteur est à allumage électrique, se rappeler d'enlever la clé.
 - Garer le véhicule dans un endroit protégé et enlever le capuchon de la bougie pour prévenir tout allumage accidentel.

PENDANT LE CONTROLE ET LA MAINTENANCE

- 19. S'assurer que le moteur est arrêté. Ne pas réparer le véhicule moteur allumé.
- 20. Ne jamais allumer le moteur dans des endroits clos: emanations nuisibles ou gaz toxiques, danger d'asphyxie.
- Observer les normes de sécurité, en particulier celles qui concernent la stabilité du véhicule et les opérations de sécurité.
- N'utilisez la machine qu'à la lumière du jour ou sous un éclairage artificiel approprié.
- En cas d'utilisation prolongée de l'engin, il est conseillé d'adopter des dispositifs de protection appropriés comme des protège-oreilles, des gants, etc.
- Pendant la marche, la benne doit toujours être baissée et solidement fixée à sa base.
- Quand on renverse le chargement de la benne, le centre de gravité change continuellement, par conséquent les conditions du terrain sont fondamentales pour la stabilité du véhicule. Des risques particulier demeurent quand le minitransporteur se déplace sur des terrains mous et quand le chargement adhère aux parois de la benne, par exemple de l'argile humide ou du matériau congelé.
- L'opérateur doit prendre en compte l'existence de risques particuliers pendant l'utilisation de l'engin, comme l'émanation de gaz toxiques ou les conditions du terrain, qui exigent des précautions particulières. L'opérateur doit prendre les mesures appropriées pour éliminer ou réduire ces risques.
- Il est recommandé de n'utiliser l'engin que pour les opérations prévues et décrites dans ce manuel.



AUTOCOLLANTS DE SECURITE

Code P5141004

- 1. Attention Danger! Lire le manuel d'utilisation et de maintenance.
- 2. Ne pas monter sur le repose-pied.
 - Ne pas monter sur la benne et ne pas transporter de passagers.
- 3. Nettoyez périodiquement la machine et les chenilles.
 - Contrôlez périodiquement la tension de la chenille.
 - Ne pas transporter de chargement sur des pentes de plus de 20°.
- 4. Ne pas approcher les mains et les pieds des chenilles et tenir les personnes et les animaux à bonne distance pour éviter de les renverser.
 - Rester à bonne distance des composants chauds de l'engin.
- 5. Ne pas enlever les carters ou les écrans de sûreté et ne pas mettre les mains dans les organes tournants moteur allumé.
 - Attention! Avant toute intervention de maintenance sur l'engin, détacher le capuchon de la bougie et consulter le manuel d'utilisation et de maintenance.
- 6. Evitez que des corps extérieurs (cailloux, branches, boue, etc.) s'interposent entre la chenille et la roue dentée.
 - Evitez d'avancer de travers sur les marches.
 - Evitez que la roue de traction sorte de son logement.
 - Evitez les corps pointus (pierres, racines, cailloux, etc.)

Remplacer les étiquettes de sécurité chaque fois qu'elles s'abîment ou deviennent illisibles. Pour obtenir de nouveaux autocollants, préciser les codes indiqués sous chacun d'eux.

A PROPOS D'ASSISTANCE ET DE GARANTIE



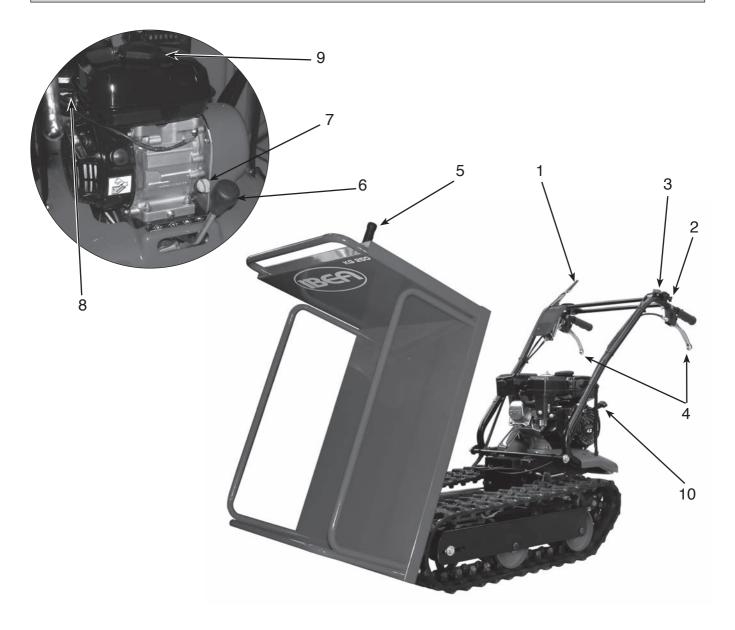
Consulter le revendeur pour assistance en cas de problèmes ou pour toute information qui deviendrait nécessaire pendant l'utilisation du véhicule. Dans ces cas-là, indiquer le type de modèle, le numéro de série et le modèle du moteur.

Note: La garantie n'est valide que si les processus de contrôle et de maintenance sont effectués tels qu'ils sont décrits dans le Manuel de l'Opérateur. Elle ne sera pas considérée valide si l'engin n'est pas utilisé conformément aux normes du constructeur et si des modifications ont été apportées au dessin d'origine. Elle ne sera pas appliquée en cas de problèmes ou de pannes mécaniques dus à l'utilisation ou à des réparations de l'engin selon des modalités non prévues par le constructeur.

Note: Le symbole indique que l'opérateur doit prêter une attention particulière pendant un aspect donné du fonctionnement ou d'une intervention de réparation pour garantir qu'il le fait en conditions de sécurité.

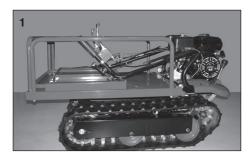
Note: Les références "droite" et "gauche" se font du point de vue de l'opérateur en position de conduite derrière les guidons.

COMMANDES



- 1. Levier d'embrayage de traction: Embraye et débraye la rotation de la transmission du moteur. Quand on abaisse le levier, on entre en mode "Drive" (entraînement) et quand on relâche le levier, on entre en mode "Stop" (Arrêt). Comme ce levier est relié au frein, le frein à main s'enclenche automatiquement quand le levier est relâché.
- 2. Manette des gaz: Augmente et réduit la vitesse du moteur.
- 3. Interrupteur d'arrêt.
- 4. Poignées de direction: Pour changer de direction. L'engin tourne dans la direction de la poignée d'embrayage actionnée. Si on actionne simultanément les deux poignées, de droite et de gauche, l'engin s'arrête immédiatement.
- 5. Levier de déchargement: Pour faire basculer la benne. Quand on tire sur le levier, le dispositif de blocage de la benne se libère.
- 6. Levier de changement de vitesse: Pour sélectionner la vitesse de marche. Changer de vitesse avec l'embrayage de déplacement en position STOP et véhicule arrêté.
- 7. Bouchon huile.
- 8. Levier du choke.
- 9. Bouchon carburant.
- 10. Poignée du lanceur.

ASSEMBLAGE











Pour faciliter l'expédition de l'appareil, le mancheron et le panneau arrière sont démontés. Ces éléments se posent et se déposent facilement si besoin.

ASSEMBLAGE DU MANCHERON

Le mancheron et le panneau arrière sont positionnés selon les fig. 1 et 2. Nous vous conseillons de contrôler le correcte réglage des deux câbles leviers directionnels, des câbles du système de freinage et de l'embravage, comme indiqué dans la section "maintenance de base".

Remarque: veiller à ne pas couder ou pincer les câbles en assemblant les différents composants.

- 1. Faire pivoter le mancheron vers l'arrière, et le maintenir à la main. Les câbles doivent se positionner sur la face interne du mancheron (fig. 3).
- 2. Positionner la partie supérieure du mancheron sur les supports inférieurs fixés au châssis (fig. 3).
- 3. Faire coïncider les trous de fixation du mancheron et des supports, en soulevant légèrement la partie arrière du mancheron.
- 4. Fixer le mancheron à l'aide de 2 vis M6 x 40, rondelles et écrous.
- 5. Desserrer légèrement les vis de fixation supérieures des tubes de renfort pour pouvoir les tourner vers le bas (fig. 4).
- 6. Fixer la partie inférieure des tubes de renfort aux pattes du châssis à l'aide des vis déjà en place (fig. 4).
- 7. Maintenir les câbles sur le mancheron à l'aide des colliers.

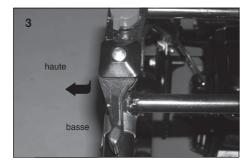
Remarque: placer un troisième collier sur le montant du mancheron côté droit.

ASSEMBLAGE DU PANNEAU ARRIERE

- 1. Faire coïncider les trous de fixation du panneau arrière avec ceux de la ridelle arrière (fig. 5).
- 2. Assembler le panneau arrière à l'aide des vis M8 x 25, rondelles et écrous freins.

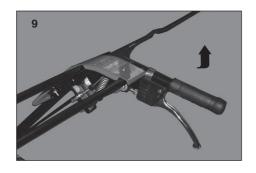
FONCTIONNEMENT CORRECT DU VEHICULE





















FONCTIONNEMENT CORRECT DU VEHICULE

AVANT L'UTILISATION

Contrôler l'huile du moteur (fig. 1-1). Utiliser de l'huile détergente de haute qualité SAE 10W30.

Utiliser de l'essence pour automobile fraîche, propre et sans plomb à 87 octanes minimum. Pour plus d'informations, consulter le manuel du moteur joint.



Avant d'ajouter le carburant (fig. 1-2), s'assurer que le moteur est éteint. Si le moteur est chaud, attention à ne pas faire déborder le carburant.

MISE EN MARCHE



Pendant la mise en marche et le fonctionnement, l'opérateur doit toujours rester à son poste de travail, autrement dit dans la zone située entre les deux guidons où il peut les tenir ensemble. L'abandon de cette position risque de provoquer la perte de contrôle du véhicule.

1. Pour la mise en marche, ouvrir le robinet d'alimentation en carburant



(fig. 2).

2. Fermer le levier "choke" (fig. 2).

Note: Il n'est pas nécessaire d'actionner le levier "choke" quand le moteur est chaud.

- 3. Placer la manette des gaz au milieu entre vitesse minimum et maximum (fig. 3).
- 4. Placer l'interrupteur en position de fonctionnement (ON) (fig. 4).
- 5. Saisir la poignée de mise en marche et tirer avec force (fig. 5). Une fois le moteur allumé, remettre lentement la poignée du starter en position d'origine.
- 6. Après avoir mise le moteur en marche, remettre le levier "choke" en position d'origine (fig. 2).

Note: Une fois le moteur allumé, éviter de mettre le gaz pendant 1-2 minutes environ et le laisser chauffer à basse vitesse. Cela permet à l'huile d'arriver aux différents organes du moteur, ce qui en améliore la durée de vie.

FONCTIONNEMENT

1. Il y a deux marches avant et une arrières. Quand on change de vitesse, s'assurer que le levier du changement de vitesse se trouve fermement en place (fig. 6).



Quand on change de vitesse, si le levier de changement de vitesse n'est pas fermement en place, la vitesse saute, ce qui est extrêmement dangereux. Quand on a du mal à changer une vitesse, ne pas forcer mais déplacer le levier de traction pour la mettre en place.

- 2. Abaisser lentement le levier de traction pour mettre l'engin en route (fig. 7).
- 3. Pour régler la vitesse, déplacer lentement la manette des gaz de la basse à la haute vitesse (fig. 3).
- 4. Pour tourner, tirer le levier d'embrayage latéral du côté où l'on désire tourner (fig. 8).



Quand on se déplace en marche arrière, faire particulièrement attention à la zone derrière soi pour ne pas se faire écraser. S'assurer que le chargement est bien assuré à la benne pour éviter qu'il tombe pendant le travail. Ne jamais rouler vite pendant le travail mais toujours aller à une vitesse adaptée au pas du conducteur pour conserver une position sûre au poste de conduite.

Précautions pendant la conduite



Pendant la marche, la benne doit toujours être baissée et solidement fixée à sa base. Eviter autant que possible d'utiliser le véhicule sur des terrains caillouteux, en gravier, sur des rails et des troncs car cela risque d'abîmer les chenilles et d'en réduire la durée de vie.

POUR S'ARRETER

- 1. Placer la manette des gaz sur la basse vitesse (fig. 3).
- 2. Relâcher lentement le levier de traction (fig. 9).



La benne du véhicule peut se soulever du sol quand on parcoure des pentes accidentées. Faire attention dans de telles circonstances.

- 3. Pour arrêter l'engin, placer l'interrupteur sur la position d'arrêt (OFF) (fig. 4).
- 4. Pour finir, fermer le robinet du carburant (fig. 2).



Ne jamais abandonner l'engin dans un lieu où des personnes inexpérimentées pourraient le mettre en marche. Remiser l'engin dans un lieu protégé et détacher le capuchon de la bougie pour prévenir tout allumage accidentel.

DECHARGEMENT MANUEL

(Soulèvement)

Tirer le levier de déchargement vers le haut pour libérer le dispositif de blocage et lever la benne (fig. 10). (Abaissement)

Quand la benne est baissée, le dispositif de blocage entre en fonction et bloque la benne. Pour vérifier si celle-ci est bien bloquée, essayer de la soulever sans tirer le levier de déchargement vers le haut.

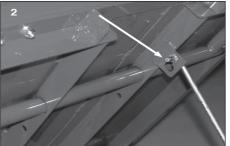


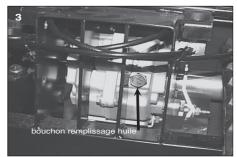
Attention: si le blocage de la benne se décroche sur une pente raide pendant que le chargement est concentré sur l'avant de la remorque, le chargement peut se renverser à l'improviste.

Pour des raisons de sécurité, le déchargement du matériel transporté dans la benne doit toujours se faire sur terrain plat.

MAINTENANCE DE BASE

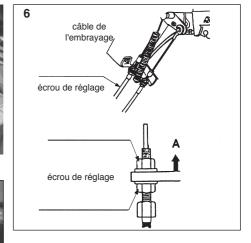


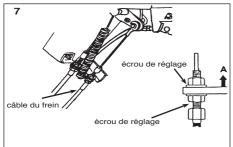


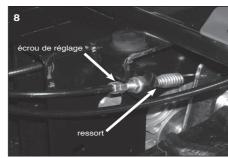


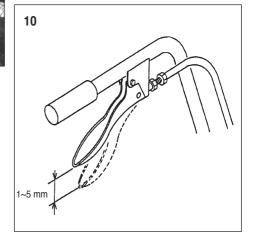


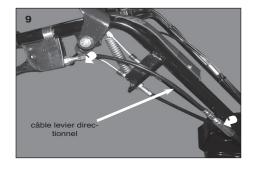


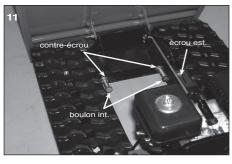


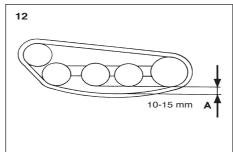














MAINTENANCE DE BASE



Ces opérations doivent être effectuées moteur éteint.

SYSTEME DE BASCULEMENT

Pour effectuer les opérations d'entretien ou de nettoyage sous la plate-forme, basculer la plate-forme et la maintenir dans cette position à l'aide de la béquille pour assurer la sécurité de l'opérateur. La béquille est située entre les longerons du châssis et est accessible à partir du côté droit, la plate-forme étant en position levée (fig.1).

- 1. Retirer la goupille de sécurité pour libérer la partie avant de la béquille.
- 2. Soulever la partie avant de la béquille et la crocheter dans la rainure de la platine soudée sous la plate-forme (fig. 2). Insérer également la rondelle de la béquille dans la rainure la plus large pour éviter le décrochement de la béquille.

GRAISSAGE ET LUBRIFICATION

Huile moteur: Si vous négligez de contrôler le niveau d'huile, non seulement le fonctionnement du moteur sera soumis à des frictions, mais des pannes pourront aussi se vérifier et le moteur aura une vie beaucoup plus brève. Par conséquent, assurez-vous que la quantité et la qualité de l'huile soient telles qu'elles sont indiquées (voir manuel du constructeur du moteur).

Huile de transmission (fig. 3 et 4): 1,0 litres - IP PONTIAX SAE 80/90

Premier changement d'huile du changement de vitesse: après 50 heures.

Par la suite: toutes les 200 heures.

Remarque: il n'y a pas de bouchon de niveau sur ce modèle.

Pour prévenir les grippages et la rouille, s'assurer que les parties mobiles sont graissées ou lubrifiées.

Pour maintenir l'engin en bonnes conditions de fonctionnement, il est conseillé d'effectuer la lubrification des organes ci-dessous toutes les 25 heures de fonctionnement, ou plus fréquemment si l'engin fonctionne dans des conditions particulièrement poussiéreuses.

Pour cette opération, utiliser du gras à base de lithium n° 2.

Lubrifier les galets latéraux rouges et garnir les graisseurs des galets (fig. 5).

REGLAGE DE L'EMBRAYAGE (LEVIER DE TRACTION)

Pour régler l'embrayage, utiliser l'écrou de réglage du câble de l'embrayage comme indiqué dans la figure 6.

- Au cas où l'embrayage ne fonctionnerait pas bien (la courroie trapézoïdale patine), tourner les écrous de réglage dans la direction **A**.
- Après avoir fait le réglage, bien serrer le contre-écrou.

REGLAGE DU SYSTEME DE FREINAGE (LEVIER DE TRACTION)

Le réglage du frein est l'une des opérations les plus importantes. Si le frein à main se desserre légèrement, il faut le régler immédiatement. Il faut toujours se rappeler de l'importance de la sécurité.

Pour régler la longueur du câble du frein, tourner les écrous de réglage indiqués dans le dessin 7 en direction **A**, jusqu'à obtenir une distance de 0,5 mm entre les spires contiguës du ressort (fig. 8).

Remarque: L'appareil doit s'immobiliser dès le relâchement du levier d'embrayage de traction, même sur une pente. Sinon, il est nécessaire de régler le câble de frein, ou le système de freinage lui-même.

Si le réglage effectué sur le tendeur de câble est insuffisant, régler le système de freinage selon la procédure suivante :

- 1. Détendre complètement le câble.
- 2. Bloquer le levier d'embrayage de traction en position basse.
- 3. Serrer l'écrou (fig. 8) jusqu'à ce que l'écartement sur le disque de frein soit de 1 mm environ.
- 4. Après le réglage, bien serrer l'écrou de blocage.

REGLAGE DES LEVIERS DIRECTIONNELS

En cas de jeu excessif des leviers directionnels, il est nécessaire de régler la tension des câbles, selon l'une des deux méthodes suivantes :

- 1. A partir des leviers (fig. 9) : desserrer l'écrou de blocage et tourner l'écrou de réglage dans le sens de la flèche pour réduire le jeu des leviers.
- 2. Sur les câbles (fig. 9) : desserrer l'écrou de blocage et tourner le tendeur dans le sens de la flèche. Le jeu nominal des leviers directionnels doit être de 1 à 5 mm (fig. 10). Après le réglage, bien serrer l'écrou de blocage.

REGLAGE DE TENSION DES CHENILLES

Les chenilles neuves sont parfaitement tendues et ajustées sur les pignons d'entraînement. Au fur et à mesure de leur utilisation, elles vont se détendre, le contact avec les pignons et les galets sera de moins en moins efficace, provoquant un mauvais fonctionnement de l'appareil et une usure prématurée des chenilles. Pour effectuer le réglage de tension des chenilles, basculer la plate-forme.

Agir sur la position des axes avant selon la procédure suivante :

- 1. A l'aide d'une clé de 15 mm, desserrer les vis de fixation intérieure et extérieure pour libérer le mouvement longitudinal des axes (fig. 11).
- 2. Desserrer les écrous de blocage des tendeurs (fig. 11) et agir sur les vis de tension.
- 3. Régler la tension des chenilles (fig. 12) de façon à obtenir un espace de 10 à 15 mm entre les chenilles et les galets.

Après réglage, resserrer les écrous de blocage et les vis intérieure et extérieure.

Remarque : les deux vis de fixation intérieure et extérieure doivent être desserrées, même pour le réglage de tension d'une seule chenille.

LEVAGE DE L'APPAREIL

Pour lever le transporteur, utiliser des sangles adaptées au poids de l'appareil. L'une des sangles doit passer sous la partie avant de la plate-forme, et l'autre sangle doit se trouver sous la partie arrière du capot du levier de basculement (fig. 13)



Attention, le chargement suspendu pourrait tomber.

Ne pas s'approcher de la zone de levage du minitransporteur.

L'engin doit toujours être soulevé sans chargement (à vide).

REMISAGE

- En suivant les indications de la section "Réglage de la tension des chenilles", desserrer les boulons de tension des chenilles.
- Contrôler tous les composants et effectuer toutes les mises au point nécessaires.
- Nettoyer tous les composants à l'aide d'un chiffon imbibé d'huile. Huiler toutes les parties mobiles. Remiser ensuite le véhicule dans un lieu où le niveau d'humidité est bas.
- Mettre des planches sous les chenilles.
- Mettre le levier du dispositif d'arrêt automatique en position d'arrêt.
- En ce qui concerne le moteur:
- Verser plusieurs gouttes d'huile de moteur dans le logement de la bougie d'allumage; tirer plusieurs fois sur le démarreur puis mettre la bougie d'allumage en place; arrêter le démarreur avec le piston en position de compression.
- Quand on laisse de l'essence dans le carburateur pendant une longue période elle se détériore et, en conséquence, le moteur ne se mettra pas en marche correctement et provoquera des irrégularités dans la rotation. Par conséquent, avant un remisage de longue durée, siphonner le carburant du carburateur et du réservoir. Eviter en outre d'utiliser de l'essence qui est restée inutilisée pendant une longue période ou stockée dans des jerrycans de plastique.

PRECAUTIONS A SUIVRE PENDANT LA SAISON FROIDE

Chaque fois qu'on utilise le véhicule en hiver, se rappeler d'enlever la boue ou autres substances qui s'accrochent à la benne car elles peuvent, en gelant, provoquer des pannes ou constituer une source de problèmes.

En outre, garer le véhicule sur un plancher en ciment ou sur un terrain dur et sec. (Dans les régions très froides, il est bon de placer sous les chenilles des traverses à angle droit par rapport à la benne).

De plus, si des parties du véhicule gèlent et rendent le fonctionnement impossible, ne pas forcer le véhicule. Utiliser de l'eau chaude ou tiède pour faire fondre les parties gelées. Attendre jusqu'à ce que la glace ait complètement fondu avant de mettre en marche. (S'il utilise quand même le véhicule l'utilisateur sera responsable de tout accident qui pourrait se produire dans ces conditions).

CARACTERISTIQUES

MODÈLE	IBT-251		
Type de moteur	4-stroke OHV		
Marque du moteur	Total Power		
Modèle du moteur	4 hp		
Démarrage	par lanceur		
Allumage	électronique		
Dimensions (mm)			
longueur hors-tout	1.615		
largeur hors-tout	635		
hauteur hors-tout	1.080		
Longueur de contact au sol des chenilles	600		
Largeur des chenilles	180		
Voie	620		
Type de plate-forme	Ridelles ouvertes		
Extensibilité (mm)	Non		
Système de basculement	Manuel		
Angle de basculement	75°		
Dimensions utiles de la plate-forme (mm)			
longueur maxi de la plate-forme	760		
largeur maxi de la plate-forme	580		
hauteur maxi de la plate-forme	280		
Charge max. (Kg)	250		
Poids	140		
Transmission	2 avant - 1 arrière		
Système de présence de l'opérateur	oui		

Les caractéristiques techniques sont sujettes à des modifications sans préavis.

(I) DICHIARAZIONE DI CONFORMITA' CE (F) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE (UK) EC DECLARATION OF CONFORMITY

(D) EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG (NL) EC CONFORMALITEITSBEWIJS

Il sottoscritto fabbricante e depositario della documentazione tecnica Je soussigné fabricant, possesseur du dossier téchnique Der Unterzeichnende, Hersteller und Hinterleger der Dokumentation The undersigned manufacturer, technical documentation keeper De ondergetekande fabrikant, depositaris van de documentatie

IBEA S.p.A. Via Milano 15/17 Tradate (Varese) ITALY

Dichiara che i dumper (minitransporters) descritti/ Modello/potenza Déclare que les dumpers (transporteurs à chenilles) indiqués/Modèle/puissance Bestatigt, daß die beschriebenen Dumper (Raupenkraftkarren)/Modelnummer/Motorleistung Declares that the dumpers (crawler carriers) described/Model/engine power Verklaart dat de mierboven beschreven op rupsen aangedrven kruiwagens (dumper) /Modelnummer/motorvermogen

IBT-251 2,5 KW -min-1 3.600

99 dBA

Numero serie: Vedi etichetta CE sulla macchina No. de série: Voir marquage CE sur la machine Seriennummer: CE Aufkleber aus Machine vergleichen

Serial number : See machine CE label

Serienummer: Identificatieplaatje CE van de machine

Sono conformi alle prescrizioni delle direttive comunitarie applicabili 98/37/CE e 2004/108/CE Sont conformes aux spécifications des directives de la Communauté européenne applicables 98/37/CE et 2004/108/CE Mit den Vorschriften die Richtlinien 98/37/CE und 2004/108/CE Are in conformity with the specifications of European Community directives 98/37/CE and 2004/108/CE In overeenstemming zijn met de voorschriften van de richtlijn 98/37/CE, 2004/108/CE

Sono conformi alle prescrizioni della direttiva 2000/14/CE Sont conformes aux spécifications de la directive 2000/14/CE Mit den Vorschriften der Richtlinie 2000/14/CE Are in conformity with the specifications of directive 2000/14/CE In overeenstemming zijn met de voorschriften van de richtlijn 2000/14/CE

La procedura di valutazione della conformità è quella prevista dall'Allegato VI articolo 6, procedura 1a La processus d'évaluation de la conformité est celui qui est prévu par l'Annexe VI article 6, procédure1a Der Ablauf für die Konformitätsbewertung ist in der Anlage VI unter Art. 6 Prozedur 1a vorgesehen The procedure of conformity evalutation is in accordance with Annex VI article 6, procedure 1a Voor de beroordeling van overeenstemming is de in Bijlage VI artikel 6, procedure 1a gevolgd

Livello di potenza sonora misurato Niveau de puissance acoustique relevé 97 dBA Gemessener Schallpegel

Measured sound power level

CESMA Soc. Cons. a.r.l. Via Gorizia, 49 42100 REGGIO EMILIA - ITALY

Guaranteed sound power level

Gegarandeerd geluidsproduktie

Livello di potenza sonora garantito

Garantierter Schallpegel

Niveau de puissance acoustique garanti

Approvato da /Examinée par Gepruft von / Approved by Goedgekeurd door

Gemeten geluidsprodukti

TRADATE, ITALY addi / le: 2008 am / date / de:

ld. n. 1232

Ort / Location / Plaats:

Luogo / Lieu:

Firma 1. Affler Signature: Unterschrift Signature: Handtekening:

Incarico: Presidente Fonction: Président Beauftrangter: Präsident Position: President Functie: President



Yvan Béal - 21, av. de l'Agriculture - B.P 16 Z.I. du Brézet - 63014 Clermont-Ferrand Cedex 2 Tél : 04 73 91 93 51 - Télécopie : 04 73 90 23 11 www.yvanbeal.fr - E-mail : info@yvanbeal.fr R.C.S. B 304 973 886 - S.A.S. au capital de 612 000 €